

Réf. : JLP/CD/LP

Paris, le 5 avril 2016

APPEL DE CANDIDATURES

CHARGE.E DE MISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ENSEIGNANT.E DETACHE.E OU CDI – Temps plein ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA LANGUEDOC-ROUSSILLON

Dans le cadre du développement de son Projet Régional d'Action et de Développement, au sein de la nouvelle région « Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées », les Ceméa Languedoc-Roussillon recrutent un.e cadre afin de construire une antenne de l'Association à Toulouse.

1. POSTE

Le/La chargé.e de développement est sous la responsabilité directe du directeur des Ceméa Languedoc-Roussillon : au regard de ses missions, il/elle est membre associé à l'équipe de direction. Il/Elle sera invité.e ponctuellement au bureau et/ou au Conseil d'administration pour fournir des éléments d'analyse et d'aide à la décision.

Le poste est classé au 1^{er} profil de responsabilité du groupe G des cadres administratifs, pédagogiques et de direction de l'Accord d'entreprise des Ceméa (indice 403 CCNA), auquel s'ajoute une indemnité forfait-jours de 10 points.

Il est à pourvoir à temps plein, dans le cadre d'un détachement, pour un an renouvelable chaque année ou en CDI, s'il s'agit d'un.e candidat.e non-fonctionnaire.

Ce poste est susceptible d'évoluer à terme vers une fonction de délégué territorial, adjoint de direction.

2. MISSIONS

Au niveau de l'antenne à Toulouse :

- Assurer la construction et le fonctionnement d'un projet d'antenne en lien étroit avec le directeur de l'association, les instances et les militants de l'antenne.
- Participer à trouver un mode de fonctionnement liant l'antenne aux autres antennes de l'association territoriale, l'antenne au réseau national, favoriser la prise de responsabilité au niveau des instances régionales (CA, commissions, groupes d'activités).
- Participer à la bonne installation matérielle de l'antenne (locaux, matériel de travail).
- Rechercher des financements sur le périmètre de l'antenne (marchés, subventions, taxe d'apprentissage).
- Développer la vie associative, instaurer une vie d'antenne (groupes d'activités).
- Animer le mouvement et contribuer à ce que tous les acteurs de l'antenne soient des animateurs du mouvement.
- Développer l'activité de formation en priorité sur le champ de l'animation volontaire (en lien étroit avec les militants et l'adjointe éducation – animation). En parallèle, un diagnostic devra être réalisé.
- Implanter et développer la présence des Ceméa sur le territoire, en particulier lien fort avec les élus, les collectivités, les acteurs sociaux et économiques, le tissu associatif.
- Représenter politiquement et techniquement l'association sur le territoire de l'antenne.
- Encadrer les équipes (salariés et bénévoles) au travail, accompagner les bénévoles dans leurs activités, accueillir et accompagner des volontaires en service civique.

- Participer à la bonne gestion de l'antenne dans un lien étroit avec les responsables administratifs (responsable des secrétariats, gestionnaire, responsable RH).
- Participer à la construction du budget d'antenne, à son exécution.
- Valoriser en interne et en externe les pratiques spécifiques développées par les Ceméa, en particulier l'antenne de Toulouse.
- Permettre l'évaluation de la qualité des actions pédagogiques et des comptes rendus techniques et financiers à partir des actions entreprises sur l'antenne de Toulouse.
- A moyen terme, être en capacité de développement d'actions de formation sur d'autres champs que l'animation volontaire (animation professionnelle, intervention sociale, culture).

Missions transversales à l'échelle de la nouvelle région :

- Représenter politiquement et techniquement l'association sur des thématiques transversales au regard du choix de Toulouse comme capitale régionale et lieu d'implantation de nombreuses administrations régionales.
- Assurer une mission transversale en lien avec la formation au sein de l'équipe de direction.
- Favoriser l'implantation sur Toulouse des projets culturels développés actuellement : Maison du Spectateur, Carrefour des Patrimoines, Festival du Film d'Éducation.

3. COMPETENCES REQUISES

- Posséder des compétences pédagogiques pour la mise en œuvre et la conduite des actions de formation.
- Avoir une excellente connaissance et une pratique de l'animation volontaire (BAFA-BAFD), ainsi que des autres champs de la formation professionnelle.
- Avoir de bonnes bases de gestion financière et être en capacité d'évolution.
- Avoir d'excellentes capacités relationnelles.
- Posséder de solides compétences organisationnelles.
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ; la pratique opérationnelle de l'anglais serait un plus.
- Capacité à proposer, négocier et conduire des projets de recherche-action et en rechercher les financements.
- Connaître les Ceméa dans leurs réalités régionale et nationale.
- Connaître les références et les valeurs éducatives ainsi que les pratiques pédagogiques des Ceméa.

4. PROFIL DU CANDIDAT

- Être enseignant.e du Ministère de l'Éducation nationale
ou
- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau III dans le domaine de l'animation, la formation ou de l'éducation.
- Une formation Universitaire de niveau II serait appréciée.
- Être titulaire du BAFD ou avoir « l'équivalence de ses prérogatives ».

5. CADRE DE L'EMPLOI

Pour un.e fonctionnaire, le poste est soumis à l'application de l'accord d'entreprise des Ceméa. Le/La titulaire du poste partagera donc les conditions de travail de tous les salariés et son traitement ne peut être inférieur à celui correspondant au brut indiciaire (l'ensemble des rémunérations liées au poste ou à ses conditions d'exercice au sein de l'éducation nationale n'est pas concerné par cette garantie).

Le poste est basé à Toulouse et nécessite de la disponibilité et de la mobilité, tant régionales que nationales.

La nature du travail conduit à encadrer certaines actions de formation en internat et nécessite une certaine disponibilité en soirée et le week-end.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base du décompte en jours applicable à l'encadrement (art. 4.3 de l'Accord d'entreprise relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail du 31 janvier 2000).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir au 1^{er} septembre 2016.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser dès maintenant et avant le 9 mai :

De préférence par mail à **fmoreaux@cemealr.org** (et en copie à la RRH **abarre@cemealr.org**).

Ou par courrier postal :

**Association territoriale des Ceméa Languedoc-Roussillon
François MOREAUX – Directeur territorial
501 rue Métairie de SAYSSET – CS 10033
34078 Montpellier cedex 3**

La candidature d'un.e salarié.e d'une association ayant fait l'objet d'un licenciement économique sera prioritaire.

Jean-Luc Cazaillon